



République Algérienne Démocratique et Populaire Ministère de
l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche Scientifique Université des
Sciences et de la Technologie d'Oran Mohamed BOUDIAF
Faculté des Sciences de la Nature et de la Vie

Habilitation universitaire

Dossier d'inscription à l'Habilitation universitaire :

1. Demande manuscrite adressée à Monsieur le Recteur de l'USTO-MB.
2. Déclaration sur l'honneur de ne pas avoir déposé une demande dans un autre établissement universitaire habilité.
3. Copie de la décision de titularisation dans le grade
4. Attestation de fonction récente (originale)
5. Copies des diplômes universitaires Obtenus
6. Un exemplaire de la thèse de doctorat en format papier et en format numérique
7. Une attestation de mise sur réseau du photocopié
8. Un exemplaire du photocopié en format papier et en format numérique, le procès-verbal de validation par conseil scientifique et l'attestation de mise sur le web.
9. Un curriculum vitae, retraçant les différentes étapes de la carrière du postulant.
10. Avoir un article et/ou publication scientifique publiés dans une revue scientifique spécialisée, reconnue avec comité de lecture, réalisé après la soutenance de doctorat.
11. Toutes autres productions scientifiques ou pédagogiques avec justificatifs.
12. Une synthèse de cinq (5) à dix (10) pages mettant en exergue l'ensemble des travaux scientifiques et pédagogiques.

L'enseignant chercheur dépose son dossier de candidature auprès du service chargé de la formation doctorale et de l'habilitation universitaire, au niveau de son établissement d'exercice qui lui délivre, sur place, un récépissé de dépôt après contrôle de la conformité réglementaire du dossier.